



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Rapport de la Commission de Gestion Année 2017

Composition de la Commission de Gestion

Frédéric Guilloud, Président

Peter Bianchi

Philippe Esseiva

Eric Jaquet

Bernard Nicolet

En vertu du mandat qui lui a été confié, et en accord avec les articles 92 à 97 du Règlement du Conseil Communal, la Commission de Gestion s'est penchée sur :

1. Commentaires sur le rapport de gestion de la Municipalité 2017.
2. Etat des préavis 2017 ainsi que les précédents non bouclés.
3. Nouvelle école à Le Muids.
4. Intérêts généraux, local à la disposition de la société des « Brénards » (jeunesse).
5. Comptes, revenus et fortune.
6. Bâtiments communaux, auberge communale.
7. Traitements des déchets.
8. Service des eaux.
9. Chauffage à distance et panneaux solaires
10. Vœux de la Commission de Gestion

Nous remercions la municipalité d'avoir reçu la Commission de Gestion le 23 mai 2018.

Remerciements également au secrétaire municipal, la boursière et les chefs de service pour les documents et les informations fournies.

Nous avons rendu notre rapport le 13 juin 2018

Nous avons analysé les documents demandés à la municipalité et les préavis.

1 Commentaires sur le rapport de gestion de la Municipalité 2017

- Le rapport de gestion de la municipalité nous est parvenu le 02 mai 2018
- Le souhait émis par la Commission de Gestion pour que le rapport de gestion suive le même ordre que celui des comptes a été exaucé.

2 Etat des préavis 2017 ainsi que les précédents non bouclés.

Etat des préavis en cours 2005 - 2014

17/2005	Eau bois de Chêne/Cézille	Crédit CHF 38'500.- Dépensé CHF 40'408.-	CHF 55'202 ont été annoncés dépensés en 2016 et seulement 40'408 en 2017 ? La différence a été imputée sur le compte de fonctionnement de la SIDEMO. Terminé Différence 4.96%
08/2008	Implantation bassin La Joy.	Crédit CHF 232'500.- Dépensé CHF 42'503.-	Travaux d'amélioration en cours, probablement pas nécessaire d'effectuer toutes les opérations prévues dans le préavis. Toujours en attente d'une décision et étude d'autres options En cas de dégâts naturels, l'ECA doit entrer en matière.
19/2012	Mise en séparatif EU-EC et bouclage ESP Les Ancolies RC 24b	Crédit CHF 613'000.- Dépensé CHF 445'531.-	Travaux terminés En attente des dernières factures et subvention
02/2013	Achat parcelle 526 - Commune de Genolier Propriété Haefeli	Crédit CHF 43'500.- Dépensé CHF 0.-	En cours Promesse de vente signée En attente du renouvellement de la concession du montant
22/2013	ESP - Adaptation des installations de traitement et télégestion - Station du Montant ESP - Adaptation des installations de traitement et télégestion - Station du Montant	Crédit CHF 80'845.- Crédit CHF 80'845.- 161'690.- Dépensé CHF 00.-	En cours En attente du décompte final de la SIDEMO
02/2014	Aménagement d'un trottoir-RC 24-C-P- Clyettes- Stand	Crédit CHF 1'077'000.- Dépensé CHF 707'065.-	Travaux terminés En attente des dernières factures et subventions
17/2014	Egouts adaptation : La Caroline – Le Fiay-Pré-de la-Cure 2 ^{ème} partie EPS adaptation : La Caroline – Le Fiay-Pré-de la-Cure 2 ^{ème} partie	Crédit CHF 292'000.- Dépensé CHF 184'464.- Crédit CHF 36'000.- Dépensé CHF 17'598.-	Travaux terminés. Manque encore l'encaissement des subventions cantonales.

o **Etat des préavis en cours 2015**

02/2015	Trottoir Déchetterie – Domaine des Clyettes	Crédit CHF 875'400.- Dépensé CHF 425'771.-	Travaux terminés Différence -51.36%
07/2015	Egouts : Secteur Les Granges – Philosophes ESP – Secteur les Granges - Philosophes	Crédit CHF 338'700.- Dépensé CHF 177'283.- Crédit CHF 139'000.- Dépensé CHF 86'685.-	Terminé Diminution de charges de CHF 213'731.- Le préavis a été préparé dans l'urgence et les coûts surestimés par principe de prudence. Différence -44.74%
18/2015	Collecteurs EU/EC – La Caroline – Pré-de-la-Cure 3 ^{ème} et dernière étape. Rempl. conduite La Caroline - Pré-de-la-Cure 3 ^{ème} et dernière partie.	Crédit CHF 370'000.- Dépensé CHF 329'524.- Crédit CHF 80'000.- Dépensé CHF 70'576.33	Terminé Différence -11.09%

o **Etat des préavis en cours 2016**

01/2016	Demande pour la reconstruction du stand de tir d'Arzier-Le Muids	Crédit de CHF 81'000.- Dépensé CHF 83883.30.-	Terminé Différence 3.56%
15/2016	Etude de la construction d'un nouvel établissement scolaire intercommunal sur les parcelles 808 + 810.	Crédit d'étude de CHF 2'611'000.- Dépensé CHF 1'313'707,68.-	En cours
16/2016	Réfection de la toiture et de la charpente de l'Arzière	Crédit de CHF 211'500.- Dépensé CHF 167'364.85	Les travaux ont débuté en juin 2017 et sont terminés En attente des subventions
17/2016	Participation pour la sécurisation du passage à niveau de la Givrine.	Crédit de CHF 54'216.- Dépensé CHF 0.-	En cours En attente de la facture NStCM

Etat des préavis en cours 2017

01/2017	Règlement sur les jardins d'enfants		Le règlement est en vigueur depuis le 01 mars 2017
02/2017	Demande pour l'aménagement d'un espace de réunion et de loisir dans le sous-sol du Centre Communal et Scolaire d'Arzier	Crédit CHF 40'000 Dépensé CHF 41'536.95	Approuvé le 13.02.2017 Terminé Différence + 3.84%
03/2017	Demande pour les prestations relatives aux études de projet jusqu'à l'obtention du permis de construire visant à la revitalisation des cours d'eau et de milieux humides à Le Muids	Crédit CHF 55'500.	Approuvé le 15.05.2017 En cours
04/2017	Demande pour le remplacement du portail d'accès à la déchetterie	Crédit CHF 43'600.-	Approuvé le 15.05.2017 En cours
05/2017	Demande pour la participation aux travaux NStCM de sécurisation du PN des Granges	Crédit CHF 119'610.-	Approuvé le 26.06.2017 Les criblures ont été stockées à la Combe à Bernard et Mont Roux Il n'y pas été constaté de dégâts aux chemins communaux
06/2017	Demande pour le remplacement des collecteurs EU/EC et de conduites ESP sur secteur chemin Pré-du-Marguiller – Chemin Pré de la Forge	Crédit CHF 1'970'000.-	Approuvé le 26.06.2017 En cours
09/2017	Demande pour l'aménagement d'un sentier piétonnier de contournement destiné à éviter le virage cantonal de la route de St-Cergue	Crédit de CHF 39'000.-	Approuvé le 04.09.2017 En cours
10/2017	Demande pour la réfection du virage de la Caroline sis route de St-Cergue RC25-C-P	Crédit de CHF 185'200.-	Approuvé le 04.09.2017 En cours
11/2017	Demande pour le remplacement de l'agencement de cuisine de la salle des maîtres de l'école Centre Communal et Scolaire d'Arzier - Le Muids	Crédit de CHF 20'300.- Dépensé 18'264.55	Approuvé le 04.09.2017 Terminé Différence -10.03%
12/2017	Demande pour la réfection de la toiture et de la charpente du Mont-Roux	Crédit de CHF 350'000.-	Approuvé le 25.09.2017 En cours
13/2017	Demande pour la réfection du chemin reliant la route des Montagnes au chalet du Mont-Roux	Crédit de CHF 74'000.-	Approuvé le 25.09.2017 En cours
15/2017	Demande pour le changement du serveur informatique et la mise à niveau de logiciels	Crédit de CHF 95'000.-	Approuvé le 20.11.2017 En cours

3 Nouvelle école à Le Muids

- Le dossier de l'école est à disposition de la Commission de Gestion et remercie la municipalité pour sa transparence.
Ce projet sera largement débattu lors de la prochaine séance du conseil, le 2 juillet.
- Les conteneurs utilisés au CCS partiront quand la nouvelle école du Bix sera en exploitation.

4 Intérêts généraux, local à la disposition de la société des « Brénards » (jeunesse).

- Une convention a été conclue entre l'association des Brénards et la commune d'Arzier-Le Muids.
- Cette convention est en vigueur et elle est bien faite.
- Le local est utilisé régulièrement à la satisfaction des jeunes qui jouent le jeu et participent activement à la vie de la commune d'Arzier-Le Muids.

5. Comptes, revenus et fortune.

- La Commission de Gestion a relevé une grosse différence sur les comptes revenu et fortune par rapport au budget.
 - Le principe de prudence est appliqué lors de l'établissement du budget et il y a eu des revenus inattendus sur des gains immobiliers et droits de mutation.
- Sur le compte 43 des comptes de la commune un écart de CHF 109'865.85 cet écart est-il dû au renoncement à certains investissements ?
 - Un état des routes est fait et vérifié périodiquement par un bureau d'étude, ce qui a permis de renoncer à certains investissements.

6. Bâtiments communaux, auberge communale.

- Pour les comptes de l'Auberge communale, se référer aux comptes de la commune, poste 3505
- Le mobilier qui n'a jamais été payé par l'ancien locataire a été reporté sur le préavis d'achat de mobilier 24/08 dans les comptes 2016 et reporté sur le compte 9123.12 L'amortissement du dit mobilier passe de CHF 12'117.—à CHF 17'082,80 dès 2017.
- La procédure avec les anciens tenanciers est toujours en cours.
Les frais de la procédure engagée se montent à CHF 9'830.50 pour 2017.

7. Traitements des déchets. Les taxes sur les sacs sont-elles intégralement restituées à la commune ? Pour le savoir, il faudrait relever le nombre de sacs par contenance, à chaque écopoints.

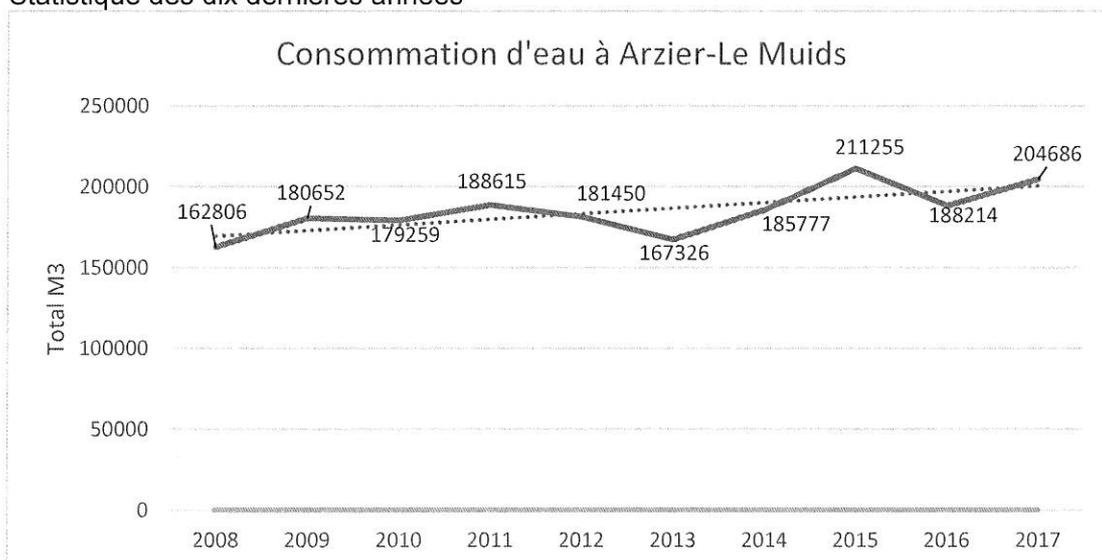
Cette statistique serait trop onéreuse et donc inenvisageable. La somme globale est répartie dans le périmètres par rapport au nombre des sacs vendus et au tonnage.

La rétrocession est de CHF 367.36 HT par tonne. Le revenu sur la taxe aux sacs figure au poste 451.43 des comptes de la commune.

- Comptes des produits « Textiles »
 - Textiles : La collecte des textiles à généré une recette de CHF 341.70 HT, portée aux comptes de 2018
- La Commission de Gestion se plait à relever que le tableau résumant les charges et revenus des déchets figure au rapport de gestion. Elle relève également la diminution des tonnes de déchets encombrants et l'augmentation de celles d'ordures ménagères.
- En 2017, 81 sacs non conformes ont été trouvés, pour la plupart des sacs de 110L. Les sacs sont systématiquement fouillés mais les fautifs sont difficiles à identifier.
- En 2017, 42 ménages ont bénéficié de 154 rouleaux de sacs poubelle gratuits pour un montant de CHF 2698.40 TTC, selon art 14.1 de la Directive communale sur la gestion des déchets. Ce montant est porté au compte 1403.3653.01.
- La couverture de charges des déchets est à 85%. L'objectif est d'atteindre les 100%.
- Les déchets verts font l'objet d'une surveillance accrue et un rappel des règles est fait aux utilisateurs qui « exagèrent ». Il y a beaucoup trop de déchets tels que bois, plastique, métal qui se retrouvent dans le tas de déchets verts.

8. Service des eaux.

- Statistique des dix dernières années



Habitants	2127	2178	2220	2294	2349	2386	2442	2506	2565	2653
M3 par habitants	76.5	83.00	80.75	82.20	77.25	70.15	76.10	84.30	73.40	77.15

Moyenne par habitants = 78.10m³ sur les dix dernières années.

9 Chauffage à distance et panneaux solaires

- Les bénéficiaires du chauffage à distance sont :
 - Ecole CCS 439.901 MWH
 - Caroline 2A 48.217 MWH
 - Caroline 2-4-6-8 255.941 MWH
 - Pré-Morlot 1 47.256 MWH
 - Auberge 25.070 MWH
 - Appartement Village 15 18.413 MWH
 - Abris PC 20.473 MWH
 - Abris PC (militaires) 8.440 MWH
 - **Total 863.711 MWH**
 - Ont été consommés 454m3 de copeaux de bois et 71'000l de mazout.
- Energie solaire : Les panneaux photovoltaïques ont généré un revenu de CHF 6006.80.

10 Vœux de la Commission de Gestion.

- Réaliser un inventaire servant à la planification de la maintenance des bâtiments communaux (Fiche bâtiments).
- Que les documents au format PDF transmis soient utilisables pour effectuer des recherches dans le texte.

Conclusions :

- La municipalité a géré l'année 2017 dans le cadre fixé par le conseil communal. Cette gestion a été faite au mieux des intérêts généraux de la commune.
- Sur la base
 - de la documentation mise à disposition de la Commission de Gestion.
 - des commentaires et des réponses apportées aux questions de la Commission de Gestion.

La Commission de Gestion recommande aux membres du conseil communal d'accepter le rapport de la municipalité sur la gestion 2017

Pour la Commission de Gestion ;

Frédéric Guilloud, Président

Peter Bianchi

Philippe Esseiva

Eric Jaquet

Bernard Nicolet

Rapport COGES 2017